

France-Mandelieu: Landscaping work for roads and motorways

OJ S 242/2019 16/12/2019

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Escota

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 avenue de Cannes — BP 41

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Direction financière et juridique — service marchés et contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 493485000

Internet address(es):Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations-escota.safetender.com>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-escota.safetender.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-escota.safetender.com>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

A57 section Benoît Malon/Pierre Ronde — mise à 2x3 voies – travaux d'aménagements paysagers

Reference number: DO.SP-19.035-3

II.1.2. Main CPV code

45112730 Landscaping work for roads and motorways

II.1.3.

Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Le marché porte sur l'ensemble des travaux d'aménagements paysagers relatifs à la mise à 2 x 3 voies de l'A57 entre Benoît Malon et Pierre Ronde: transplantations-mise en jauge, préparation des sols-mulch, plantations-arrosage, parachèvement-confortement.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL05 Var

Main site or place of performance: Communes de Toulon, la Garde et La Valette du Var.

II.2.4. Description of the procurement

À titre indicatif, les travaux d'aménagements paysagers relatifs à la mise à 2 x 3 voies de l'autoroute A57 (section de 6,5 km) comprendront notamment:

- la transplantation et la mise en jauge de sujets actuellement en TPC (250 sujets),
- la préparation des sols-mulch avant plantation,
- la fourniture et la mise en œuvre de terre végétale (15 000 m3),
- la fourniture et les plantations de végétaux ainsi que leur arrosage (arbres méditerranéens, arbustes et vivaces méditerranéennes: 100 000 unités),
- 1 année de parachèvement paysager (dont arrosage dans DPAC et hors DPAC),
- 2 années de confortement paysager (dont arrosage dans DPAC et hors DPAC).

En section courante, dans les échangeurs, au droit des bretelles d'insertion et sur les giratoires des entrées de villes.

Ils comprendront également le débroussaillage, la reprise des arrosages existants hors DPAC, la mise en place de gestion centralisée par électrovannes...).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 4 300 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 84

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement: origine du financement 100 % Escota. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les opérateurs économiques, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

— sous-dossier A — habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:

—— pièce A1: une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants),

—— pièce A2: une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire,

—— pièce A3: les attestations d'assurances responsabilités civiles.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— sous-dossier B — capacité économique et financière:

—— pièce B1: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et la part de chiffre d'affaires relative à des travaux similaires à l'objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 2 fois la part annualisée de la valeur estimée du marché. En cas de groupement, le chiffre d'affaires annuel minimal exigé pour le mandataire du groupement est de 1 fois la part annualisée de la valeur estimée du marché.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

—— pièce C2: présentation d'une liste des travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, assortie d'attestation de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et

menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination.

Nota: pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, le candidat apportera la preuve de l'existence de ces moyens et de ses liens avec l'opérateur économique par tout moyen.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le Document unique de marché européen (DUME), à condition que ce document soit rédigé en français. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le maître d'ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les renseignements demandés aux III.1.1) peuvent être remplacés par l'imprimé DC1, et ceux demandés aux III.1.2) et III.1.3) par l'imprimé DC2, après avoir été dûment remplis. Ils sont téléchargeables sur le site: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Minimum level(s) of standards possibly required:

— sous-dossier C:

—— pièce C1: certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique:

—— Qualipaysage ou équivalent:

—— P120 (création d'espaces verts),

—— E132 (entretien d'espaces verts),

—— E141 (élagage et entretien),

—— A520GC (arrosage intégré).

Par ailleurs, le candidat devra justifier d'une expérience de travaux à proximité de voies à fort trafic ou équivalent.

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de cinq ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir l'(les) identification(s) professionnelle(s) ci-dessus.

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2019/S 125-304387](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 31/01/2020 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La procédure suivie étant de type «restreinte», seuls les candidats retenus seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Les candidats téléchargent gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via la plate-forme de dématérialisation: <https://consultations-escota.safetender.com>

Le dépôt des candidatures est possible exclusivement au travers de la plate-forme de dématérialisation d'Escota accessible depuis l'adresse ci-avant, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixée à l'article IV 2.2) du présent avis de marché.

Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des candidatures en suivant les instructions de la plate-forme précitée.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver précieusement pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01: 00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli «en dernière minute» et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme de dématérialisation. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plate-forme avant la date et l'heure limites de dépôt. Tout transfert commencé dans les délais mais inachevé avant l'heure et la date limite sera rejeté par la plate-forme. La candidature sera considérée hors délai.

En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit: par téléphone au +33 825001326 de 9:00 à 18:00, sans interruption du lundi au vendredi; soit à l'adresse suivante: support@safetender.com

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure est posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse n'est apportée en dehors de celle-ci.

Les pièces accompagnant le dossier de candidature rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française.

Forme juridique que devra revêtir l'attributaire du marché: le marché sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjoints (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution du marché). En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Chaque groupement d'opérateurs économiques devra présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre.

Après examen de la complétude du dossier de candidature, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en section III.1), au regard:

- de leur capacité financière et économique,
- de leur capacité professionnelle et technique ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération.

Les entreprises seront avisées ultérieurement de la suite donnée à leur candidature.

Art. II.2.9: l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation, par Escota, d'un nombre minimal et d'un nombre maximal de candidats qui seront admis à présenter une offre.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal de grande instance de Marseille:

- un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel,
- un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31^e jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009.

VI.4.4.

Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/12/2019